

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 22 mars 2024

La séance débute à 18h00

Sont présents : André PECH, Roxane LACUBE, Maggy PEYRADE et Philippe CALVAYRAC.

Absent : Thomas CAVAYE

Ph. CALVAYRAC est désigné secrétaire de séance.

- Approbation des procès-verbaux des séances des 13 février et 04 mars 2024

M. le Maire apporte des précisions et des développements sur divers points de ces procès-verbaux (urbanisme, voirie, réorganisation administrative, eau).

Les procès-verbaux des séances du 13 février et du 04 mars 2024 sont approuvés à l'unanimité des présents.

- Délibération pour paiements d'investissement avant le budget 2024

Il s'agit de payer des travaux commencés par des entreprises en 2023, terminés en 2024 et qui, par conséquent, rentrent dans le budget 2024.

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

- Mise au point sur les dossiers de voirie

Le géomètre pour les chemins communaux a prévu de commencer ses travaux la semaine du 25 au 30 mars. Il lui a été demandé de terminer mi-avril.

- Etat d'avancement des dossiers d'urbanisme

André PECH et Ph. CALVAYRAC ont eu une réunion en mairie avec l'Agglo, le SYADEN et le cabinet d'études compétent au sujet de l'électrification de la salle de découpe du GAEC. Une convention de délégation de pouvoir au SYADEN sera signé pour le raccordement de la salle de découpe au réseau électrique.

Sachant que la commune n'a pas actuellement (et n'a jamais déposé) de projet d'extension électrique dans cette zone et que la salle de découpe se situe en dehors de la zone d'agglomération du village, le GAEC doit supporter seul le financement de ce raccordement.

Il faut noter aussi que le conseil municipal délibérant le 21 novembre 2013 n'avait pas le pouvoir de décider la gratuité du raccordement. Seule la DDTM avait ce pouvoir mais n'a pas été sollicitée.

- Point de situation sur les dossiers concernant l'eau

Les travaux concernant le remplacement des adductions qui vont du château d'eau à la rue du Sarrat derrière l'église ont commencé.

Un écoulement d'eau faisant penser à une fuite se trouve dans le bas de la rue de Montauriol. La recherche du défaut promet d'être difficile.

Une réunion avec tous les usagers de l'aire de lavage et de remplissage va être organisée afin de mutualiser les travaux de finition.

- Questions diverses

Une réunion des maires de l'Agglo avec la Préfecture est en prévision pour tenter de trouver des solutions au problème de la sécheresse.

Si la situation perdure, il est possible que nous nous dirigions vers un rationnement de l'eau (150 litres par personnes et par jour). Des vérifications seront faites afin de débusquer ceux qui exagéreront.

L'association départementale Rezeau 11 fait le forcing afin de prendre le contrôle des moyens de production d'eau. Le conseil municipal au complet est totalement opposé à une mise sous tutelle de la source d'Arquettes.

La séance se termine à 19h50 par la signature du cahier de délibérations.

Le Secrétaire Ph. CALVAYRAC



Le Maire A. PECH

